



L'AGENDA DU SAINT JULIENNOIS



Jean-Mathieu MICHEL, Maire de SIGNES, décédé dans l'exercice de ses fonctions !

Ce 05 aout 2019 restera un lundi noir à jamais gravé dans la mémoire des 153 maires de notre département du Var. Selon les premiers éléments de l'enquête « Jeannot », comme certains l'appelaient, maire de la commune de Signes est décédé alors qu'il venait d'exiger aux personnes prises en flagrant délit d'abandon de déchets, dans le milieu naturel, de récupérer leurs gravats de chantier. Colère, indignation et tristesse sont les mots qui me viennent immédiatement à l'esprit. Dans le cadre de nos fonctions de maire ou d'élus, nous essayons parfois injures, insultes et autres menaces verbales ou écrites à travers des réseaux sociaux complices de ces propos. Notre intégrité physique, notre vie même, peuvent également être atteintes au motif que, dans le cadre de nos pouvoirs de police du maire, sur notre territoire, nous demandons seulement le respect de la Loi. Beaucoup d'entre nous l'oublie, mais le maire est le Premier Magistrat de la commune et à ce titre, comme ses adjoints, il est Officier de Police Judiciaire. Jusqu'où peut aller le mépris de notre fonction et de notre engagement quotidien ? Désormais, à cette question je répondrai : « *Regardez ce qui est arrivé à notre collègue de Signes!* ». Lorsque l'on voit par ailleurs l'irrespect et la haine d'une frange conséquente de la population vis-à-vis de nos forces de l'ordre en uniforme, on imagine bien qu'une simple écharpe tricolore ne fait pas froncer les sourcils des plus récalcitrants. Pour ceux-là, la pédagogie a atteint malheureusement ses limites. Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mon soutien aux élus républicains qui chaque jour mettent leur vie au service de nos concitoyens et de notre pays, et mes sincères condoléances et vifs regrets aux Signois et aux Signoises ainsi qu'à la famille de Jean-Mathieu MICHEL.

Emmanuel HUGOU - Maire de Saint Julien le Montagnier

INSCRIPTIONS CANTINE / GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et / ou la garderie scolaire (Ecole Jean TAESCA), pour le mois de SEPTEMBRE, se font **jusqu'au 14/08/2019**. En mairie ou en ligne. Veuillez respecter ces dates.

Pour rappel, les inscriptions hors délai se feront sur la base de 5€ / repas.

EMPLOI DU FEU

Jusqu'au 30 septembre
l'emploi du feu est INTERDIT

Pour les barbecues, une demande d'autorisation est à compléter en Mairie.

**Amende
de 135 € !!!**

MASSIFS FORESTIERS en ROUGE

L'accès aux massifs à pieds, en vélo, à cheval, en véhicules quels qu'ils soient ainsi que le stationnement sont strictement interdits.

**Amende
de 135 € !!!**

**FUMER
dans les MASSIFS
est également
interdit.**

PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale sera ouverte **jusqu'au 31 août 2019** de 10h30 à 12h45 et de 14h15 à 19h00.
Fermeture hebdomadaire le lundi.

Gratuit pour les – 6 ans : ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Ticket journée adulte : 2 € / jour --- enfant (- 12 ans) : 1,50 € / jour

Ticket journée Cartes adultes 15 entrées : 23 € / Cartes adultes 30 entrées : 40 €

Cartes enfants 15 entrées (- 12 ans) : 15 € / Cartes enfants 30 entrées (- 12 ans) : 25 €

Familles nombreuses (3 enfants minimum jusqu'à 16 ans et pour l'entrée enfant uniquement)
15 entrées : 40 € / 30 entrées : 60 €

**ENFIN !!! les
2 bassins
sont
ouverts.**

SAINT JULIEN PLAGE SAISON 2019

Poursuite en ce mois d'août du dispositif de sécurité mis en œuvre depuis maintenant 3 ans pour la sécurité du site et des usagers. Tous les jours entre **8h00 et 18h00 jusqu'au 01 septembre 2019** :

- Véhicules légers 4€
- Quads - Trickes 3€
- Véhicule + remorque bateau 6€
- Motos 2€
- Vélos Gratuit

- Les véhicules dont le gabarit est supérieur à 2,20 mètres de hauteur, ainsi que ceux à partir de 7 mètres d'essieu à essieu, ne sont pas autorisés à s'y rendre.

Un site exceptionnel à découvrir en toute sécurité

FÊTE VOTIVE DE SAINT PIERRE

La fête votive de Saint-Pierre aura lieu du 17 au 20 août

Au programme : bals et fête foraine

Samedi 18 août :

21h30 bal avec Music +

Dimanche 19 août :

Soirée cabaret à 21h00 sur l'Esplanade du Foyer, suivie du bal.

Hasard du calendrier, cette année les fêtes votives de Saint Julien et de La Verdière ont lieu le même week-end.

Retour des traditions pour la messe de l'Assomption

Le 14 août à 18h30 la messe de l'Assomption sera célébrée au Vieux Village de Saint Julien, à Gourdane, devant la chapelle de l'Annonciade. Cérémonie suivie d'un repas partagé : chacun apporte un plat ou autre et on partage...



SEMAINE BOULISTE

Du jeudi 22 août au Mercredi 28 août 2019

La mairie de Saint Julien et la Boule Montagnette vous proposent 7 jours continus de concours de boules. Semaine décalée de la fête pour respecter les concours de nos amis verdiérois.



« Oh! Tu pointes ou tu tires ! »

Génial, flâner au gré des ateliers d'artistes.

Aux Vieux Village

Les Artistes de Saint Julien le Montagnier exposent au Vieux Village

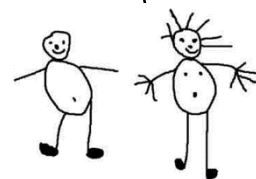
10 août 2019 de 14h00 à 20h00 Expo

20h30 Concert à l'Eglise

Après soirée Guinguette devant l'Auberge

11 Août 2019 de 10h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00 Expo

20h00 Repas italien Auberge du Montagnier (Réservations 06 25 90 71 61)



Office de Tourisme

Du 01 au 11 août « Pastels »

Christiane JAQUET : tous les bénéfices seront reversés au profit de la « Mission Lèpre ».

EXPO

Galerie aux Quatre Vents (Vieux Village)

Du 03 au 22 août

« Peintures » Jacques Hemery

Contact : 04 94 80 04 34 -

<http://amikyrc.com/>

NOUVEAU À SAINT JULIEN

Nous sommes là pour faire voyager vos papilles lors de vos événements : anniversaires, mariages, repas de famille, entre amis... Nous utilisons des produits frais et sans pesticides. Pour toute commande, réservez au moins 24 heures à l'avance. Livraison gratuite sur Saint Julien.

Les Délices de Jalis – Tél : 06 61 89 52 99 / Facebook les Délices de Jalis

Association le Vieux Village de Saint Julien le Montagnier - AVV



Samedi 10 août

CONCERT SANS FRONTIERES, Eglise romane - 20h30

Mélodies, chansons, duos, trios, puisés aux sources du Tango, du Jazz, de l'improvisation. Pierre Cussac, accordéon, bandonéon et arrangements – Pauline Buet, violoncelle – Alain Buet, baryton.

A l'issue du concert, « Guinguette à l'Auberge ». Tarif concert 15€, gratuité pour les moins de 18 ans.

Contact 06 87 46 95 03.

Dimanche 11 août 2019

Retrouvez-nous sur le stand de l'association à la **FETE DES MOISSONS D'ANTAN**.



Mercredi 21 août 2019

NUIT DES ETOILES, Aire de Gourdane à partir de 19 h

Exposition « Village sous les étoiles » photographe Florent Dubreuil, atelier « Photographier la nuit », animations, exposé et démo « Une étoile sur terre », observation du ciel au télescope animée par des astronomes. Entrée libre, buffet partagé.

Des photos de nuit comme en plein jour !

Du samedi 24 août au dimanche 01 septembre 2019

EXPOSITION « SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER, VILLAGE SOUS LES ETOILES »

Maison Maurras, Office de Tourisme, aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme, Le vieux village photographié par Florent Dubreuil sous le seul éclairage de la lune. Entrée libre.

Association le Vieux Village de Saint Julien le Montagnier

24, la calade, Vieux Village- 83560 Saint-Julien-le-Montagnier

04 94 86 76 75/06 31 19 62 99/avv83560@gmail.com/http://avv83560.wixsite.com/avv83560

FÊTE PATRONALE DE SAINT JULIEN LE MONTAGNIER

C'est cette année le 25 août, que l'on fête Saint Julien au vieux village de Saint Julien le Montagnier. Déjà au XVIIIème siècle, une délibération municipale prouve que tous les habitants participaient chaque année à cette fête patronale et suivaient le reliquaire en procession dans les rues et sur les places du bourg.

Une procession dans les rues au son des canons et des tambourins !

Au programme :

11h : Grand'Messe de Saint-Julien, chantée, en français et en provençal, avec la chorale des Saint-Juliennois et les tambourinaires.

Procession dans le village avec les bravadeurs du groupe « San Bastian » de Gréoux et les tambourinaires.

Vin d'honneur offert à tous par la Mairie de Saint Julien sur le parvis de l'église

Aïoli traditionnel servi par l'Auberge du Montagnier sur la place Maurice Janetti (Réservation auprès de l'Auberge du Montagnier).

Renseignements au 04 94 86 76 75

*De l'autel
... à la table.*

AUBERGE DU MONTAGNIER



À l'occasion de la fête patronale du Vieux Village, le dimanche 25 août, nous vous proposons le traditionnel aïoli avec buffet de fruits à 22 euros, sur réservation.

Tél : 09 62 64 33 12 ou 06 25 90 71 61 – Facebook Auberge du Montagnier

**TRADITION
&
PASSION**

15ème FÊTE DES MOISSONS D'ANTAN

- Décoration du village : vendredi 09/08 et samedi 10/08 à 16h, *

Dimanche 11/08 de 7h45 à 9h30 RDV devant la salle Maurice JANETTI
Ouvert à toutes celles et ceux qui veulent apporter leur aide à l'équipe.

À NOTER – IMPORTANT - CIRCULATION

Le jour de la fête, tout le centre de Saint Pierre sera fermé à la circulation de 8h00 à 18h00.
Des déviations seront mises en place.

Au programme du dimanche 11 août 2019 :

Dès 10h00 défilé d'ouverture en fanfare avec machines agricoles, voitures de collection, attelages...
Démonstrations de moissons tout au long de la journée, marché artisanal, promenade en calèche, à dos d'âne, four à pain au feu de bois, fanfare, orgue de Barbarie, nombreuses possibilités de restauration...

On y va avec ses amis !



**10H00
Matinée**

Défilé d'ouverture
Début des moissons avec matériel d'antan
(fouillage, battage, triage, ventarelle)

**12h15
Après-midi**

Apéritif animé en fanfare
Moissons avec matériel d'antan

Fin d'après-midi

Tirage de la tombola

À partir de 17h00

Défilé de clôture

Vous aurez également la possibilité de prendre votre repas de midi à l'Auberge dei Meissoun, située dans la cour de l'école : les tickets seront en vente dans les deux boulangeries, à la boucherie, à l'épicerie, à la cave vinicole, au Cercle de l'Avenir OU sur place le jour-même au « Point Accueil ».

Menu : Taureau à la broche et ses accompagnements – Fromage et salade – Dessert glacé - Vin et café : Adulte 20 € et 12 € pour les enfants – de 12 ans (pensez à récupérer votre gobelet consigné : 1€).

À NOTER POUR TOUS : Comme l'an passé, pour l'apéritif ainsi que pour le repas de midi, il vous sera proposé des gobelets réutilisables qui s'inscrivent dans une démarche écologique. Au début de l'évènement, le participant dépose une consigne de 1€ et reçoit en échange un gobelet réutilisable. Le gobelet publicitaire peut être utilisé à volonté tout au long de l'évènement. À la fin de l'évènement, le participant rend son gobelet réutilisable et récupère sa consigne ou conserve le gobelet personnalisé en souvenir.

Site internet : www.fetedesmoissons.com

Contactez l'association : contact@fetedesmoissons.com

Mairie : 04 94 80 04 78

5ème FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez rencontrer les associations de la commune qui vous présenteront leurs activités le **dimanche 08 septembre, de 9h à 15h**. La manifestation, organisée par la municipalité, en collaboration avec le vide-greniers de l'association Les Chemins du Patrimoine, se déroulera dans la salle et sur l'Esplanade du Foyer. Restauration et rafraîchissements sur place possible. Tombola gratuite, lots à gagner, animations...

Venez nombreux !

LES CHEMINS DU PATRIMOINE

Vide-greniers organisé par "Les chemins du patrimoine" en même temps que le forum des associations le **dimanche 8 septembre de 7h à 17h** autour de la salle Maurice JANETTI.

Conditions d'inscription : une fiche à remplir et un chèque de 7 € pour 3 m linéaires à déposer dans le casier de l'association à la mairie. Les fiches à remplir seront dans le hall de la mairie. Par internet, vous pouvez nous écrire à lcp83560@hotmail.fr, et aller sur notre site lescheminsdupatrimoine.fr. Nous prendrons aussi les inscriptions sur notre stand à la fête des moissons.

L'inscription des exposants commencera le 5 août.